

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Où est le danger ?  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217039>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
**PUBLICITAS**  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## ENTRE NOUS, VOISINE...

ES temps derniers, le Conteur a publié un excellent article sur la danse. L'avez-vous lu, voisine? Entr'autres choses l'auteur remarquait que les danses d'aujourd'hui n'ont plus la gaieté de celles d'autrefois, et cela m'a fait songer à cette soirée que vous offrites à votre fille pour fêter ses seize ans. C'était un bal de jeunes, frais comme l'avril, joli à souhait, paré de visages fleurés et de gracieuses toilettes. Et pourtant, quelque chose y manquait, quelque chose qui pourrait bien être, en effet, la gaieté, la franche gaieté jaillie de l'insouciance des cœurs, du plaisir, du jeu, de ce qui enfin faisait précisément l'objet de cette fête.

Il se peut en effet que le manque d'entrain des bals modernes vienne en partie de la difficulté de leurs danses. A force de raffiner, on en fait un divertissement problématique qu'on résoudreait avec les pieds. Le « jeune homme qui danse bien » m'a confessé l'autre jour que le secret de son succès venait de ce qu'il ne parle jamais en dansant et qu'il ne danse qu'avec la jeune fille qu'il a « dressée ».

Cependant, à côté de cette cause, j'en vois une autre, dont les jeunes filles, cette fois, seraient responsables: la vanité... Entre nous, voisine, avouez que l'autre soir votre fierté maternelle n'a été pleinement satisfaite qu'avant l'entrée au bal, au moment où votre fillette vous est apparue dans toute sa grâce, mais sans points de comparaison. Et, cette fierté, d'ailleurs très justifiée et très naturelle, est tout à coup descendue de plusieurs degrés à l'approche miroitante d'une robe de satin! et celle de votre fille n'était qu'en mousseline!... Par surcroît, la jeune personne somptueuse était jolite et dansait bien. Du coup, votre Colette n'était plus la reine du bal, et votre plaisir était gâché! Le pire, c'est que la chère petite a subi l'influence de votre déception. Ses yeux ont cessé de briller de joie pour s'attacher à sa « rivale », son jolî sourire a disparu. Pourtant elle avait du succès, mais une autre en avait plus qu'elle.

Voisine, les mères intelligentes sont encore les meilleures éducatrices... Pendant qu'il en est encore temps, enseignez à votre fille la douce science du contentement et de la gaieté. Enseignez-lui qu'il est mille fois plus sage de profiter joyeusement du plaisir qui s'offre plutôt que de le laisser s'effriter en enviant celui des autres. Dites-lui encore qu'il n'est pas de plus belle parure que la « joie », et que c'est la robe qu'on ne doit qu'à soi-même qui l'accompagne le mieux; j'entends la robe appropriée qui ne recèle ni vanité, ni soucis, ni sacrifice vain.

Voisine, souvenez-vous, quand nous dansions la polka en jupes de percale, étions-nous assez folles, assez jeunes, assez gaies! Nous sommes-nous assez amusées?

Puissent les enfants d'aujourd'hui connaître la franchise de nos rires... Voisine, rappelez-vous... les gaies jeunes filles que nous étions.

L'Effeuilleuse.

AU BAL. — Vous avez un frère, n'est-ce pas, monsieur?

— Oui, madame.  
— Un seul?  
— Oui, madame.  
— C'est étonnant, j'ai posé dernièrement la même question à Mademoiselle votre sœur qui m'a répondu qu'elle en avait deux.



## ONCORÀ LÈ MEIDZO

AUTR'HI vo z'è fé on coupliet su lè mädzo et lè meidzo. Ein a de cliiau que l'ant liézu cein que m'ant de: « Tot parâi, Marc à Louis, vo crède que lè meidzo ne sant pas dâi fin coo et que ne pouant pas guérii tote lè maladi et lè douleu! Eh bin! l'è bin veré et i'è cogniu on meidzo que l'étâi on tot rusâ et suti à tsavon et que bin dâi mädzo n'arant pas pu pidâ avoué li. »

Et m'a racontâ cein que vo vu dere.

— Clii meidzo l'avâi à nom Pecechâ et l'avâi dâi tsaland à reveindre. Lè dzein débrenâvant pas de tsi li. De l'auga âo né l'étâi onna pararda d'homme et de femme que l'avant ti laur petita botolhietta d'iguie de dzein. Pecechâ la pregnâi, la clièrive on bocon âo dzor, cliiousâi on get, lo nâ regregni et lo mor refregnu et ie desâi:

— Vo dusse cliioisî de la piauta gautse!

Aô bin:

— Vo dussa avâi dâi douleu dein la rita!

Aô bin oncora:

— Vo z'âi oquie à la coupita dâo dzênâo.

L'affère manquâve pas. Pecechâ l'avâi vu cein dein l'iguie. Adan po lè guérii, fasâi 'na prèire, po cein que l'étâi guèrisseu pè la prèire.

On coup l'étâi vègnâi on certain Cougnottet de pè La Coûta. Pecechâ preind la botolhie et lâi fâ, quand l'è que l'eût devortolhiâ:

— Vo n'ite rein bin!

— L'è veré, su bin avau!

— Voutron mau l'è prévond, lo vo garanto.

Et Pecechâ sacozâi la botolhietta iô lâi avâi rein qu'onna gottetta âo fond.

— L'è tot cein que vo z'âi pu apportâ d'iguie? Le vâyo prau iô l'è voutra maladi: vo pouâide pas pesî?

— L'è justameint cein que i'è.

— Et pu lè rognon vo fan mau?

— Onna mau de voleu.

Pecechâ sacozâi adî et fasâi ètat de doutâ lo boutson que l'étâi eintatsî avoué dau legnu.

— Vo z'ite cordagnî, que lâi fâ.

— Mâ, dite-vâi, vo, vo z'ite lo bon Dieu, vo devè-nâ tot, rein que de vére mon iguie.

Pecechâ fasâi asseimbliant de rein oûre. Guegnive lo papâi qu'envortolhîve la fioûla et qu'étâi 'na gazetta que l'étâi marquâ: *La Presse Libre*.

— Vo z'ite dzouveno radicat, que lâi dit.

— Et vo sède cein! L'è on merâclio. N'aré jamé cru qu'on pouâve tot cein trovâ dein de l'iguie de dzein.

Lo papâi l'avâi èta marquâ pè la pousta avoué dâi lettre que l'étant su 'na petita beinda et que l'è-tâi lo nom dau velâdzo.

— Voutron iguie resseimbliè on bocon âo vin de Mordze: vo ne sarâi pas de pè La Coûta, per hasâ?

— Que chechet que lâi su. Quin hommo tot parâi!

— Voutra maladi vint dan de cein que vo ne

pouède pas pesî. Vu vo fère onna prèire et vo revindra deçando que vint.

Dou dzo aprî Cougnottet revegnâi maigro quemet dâi z'ètsile de tsè. N'avâi rein que lo mouno et lo ran.

— Monsu Pecechâ, que lâi fâ, crâio que vo z'âi prèi trau rudo devant-hiè. Lâi a dou dzo que mè su pas arretâ de pesî. L'outra nè, mè su relèvâ dou pas arretâ de pesî. L'auto nè, l'è reimpliâ duve pucheinte mitre à caïon, on baignolet, lo seillon âo vi, dou coquemar, la groch'ècouèla à sang, la vilhie toupena, on bolion et la maîtè d'on tenot. Vigno à rein. Vo z'âi trau fé de prèire.

— Cein sè pào bin, fâ Pecechâ. Ie vé deprèi on bocon.

Pecechâ l'a dan deprèi et l'affère l'è bin z'u.

Marc à Louis, du Conteur.

## OU EST LE DANGER?

ES lignes ci-dessous sont extraites d'un article de M. Adrien Jaquero, à Auvèrnièr, publié dans le numéro de février de l'*Echo des Alpes*, sous le titre: « Le danger de la montagne ».

Le danger n'existe pas pour l'individu; il n'existe qu'au point de vue statistique. Vous criez au paradoxe? Voyez plutôt:

J'ai gravi jusqu'ici un grand nombre de sommets des Alpes; j'ai fait plusieurs longs vols en avion; j'ai navigué à voile durant des bourrasques; il ne m'est rien arrivé. C'est donc que, pour moi, ces actions ne présentaient aucun danger. Je n'étais pas celui, sur quelques milliers, qui périt annuellement en Suisse dans de pareilles circonstances. Je ne peux pas dire, bien entendu, qu'il en sera de même dans la suite. Si le Bietschorn ou l'Aiguille Verte ne m'ont fait aucun mal et présentaient donc rigoureusement pour moi un danger nul, je périrai peut-être avant la fin de l'année au Luisin, qui n'est pourtant pas réputé dangereux, ou en tram. Le Luisin, le tram, présenteront alors pour moi le danger absolu.

Vous-même avez fait la grande guerre dans la légion étrangère, sans une blessure, et vous serez tué demain par un pot à fleurs, en passant dans la rue. Qu'est-ce qui était le plus dangereux, pour vous, des obus et des balles ou de la promenade en ville? Sur cent soldats de la Légion, c'est entendu, 95, en moyenne sont tués à la guerre, et pas un par un pot à fleurs. Mais je voudrais vous entendre parler du danger lorsque vous aurez été assommé par le pot! et je souhaite vivement de trouver le pied de table qui me permettra, à ce moment-là, de me mettre en rapport avec vous...

Je voudrais, encore par un exemple, faire toucher du doigt la différence essentielle qui existe entre le cas individuel et le cas moyen.

Tout étant imprévisible, dans la classe d'accidents qui nous occupe, et inévitable, on peut y ranger des événements heureux que l'on constate aussi bien que les autres, des accidents favorables, si vous voulez, tout aussi imprévisibles, et dont l'existence conduit à de curieuses réflexions, qui montrent, en tout cas, que dans ce domaine, on peut se tromper grossièrement et courir à la mort en pensant être prudent sur la foi des statistiques portant sur un grand nombre de cas.

Vous êtes à un cinquième étage et vous désirez descendre dans la rue. Vous pouvez passer par l'escalier ou sauter par la fenêtre. Personne n'hésitera à déclarer que la seconde voie est plus dangereuse que la première. Et cependant qui sait ? En sautant par la fenêtre vous pouvez tomber dans la hotte vide d'un boulanger qui passe; il aura les reins cassés et vous ne vous ferez aucun mal.

Le cas s'est produit dans je ne sais plus quelle ville — en Amérique, naturellement — et a même donné lieu à un procès. En descendant l'escalier, au contraire, vous glisserez sur une pelure d'orange et vous romprez le cou. Quel était pour vous, et ce jour-là, le chemin dangereux ?

Vous ferez bien, cependant, si jamais vous êtes placé devant l'alternative, de prendre l'escalier; les accidents heureux sont rares, plus rares encore que les autres...

Dans l'ignorance totale où nous sommes de ce qui nous attend à chaque seconde, que pouvons-nous faire de mieux, en effet, que de nous laisser guider par nos expériences antérieures et par celles d'autrui ?

On peut conclure en disant : pour l'individu, le danger n'existe pas, ou, si vous préférez, il n'y a que danger nul ou danger absolu. Seul existe le cas particulier : l'accident. A l'expérience à décider.

...Puisque nous ne pouvons rien prévoir dans cet ordre d'idées, évitons tout au moins de nous faire du souci inutile; ne soyons pas pusillanimes. Soyons prudents, mais sans aucune peur de ce qui échappe complètement à notre contrôle...

### EXPOSITION NATIONALE D'ART APPLIQUÉ

Le comité de l'Exposition nationale d'art appliqué, qui aura lieu à Lausanne, dans la Halle du Comptoir suisse, du 6 mai au 25 juin prochain, reçoit encore de nombreuses demandes d'exposants qui ne se sont pas inscrits dans les délais réglementaires. Il s'efforcera d'en tenir compte dans les limites de la place dont il dispose.

Le Département fédéral de l'Intérieur a décidé de réserver, sur les fonds de chômage des artistes suisses une somme de 10,000 francs pour des achats à l'exposition. La subvention fédérale de 12,000 francs et celles votées par l'Etat de Vaud et Lausanne prouvent l'intérêt que les pouvoirs publics portent à cette première manifestation générale de l'art appliqué et des industries d'art suisses.

Il importe que ce bel effort soit appuyé par toute la population et, principalement, par les milieux professionnels. Le comité d'organisation adresse un chaleureux appel aux sociétés qui groupent les représentants du commerce et de l'industrie, les invitant à organiser des visites en commun de l'exposition. Des conditions très favorables ont été prévues pour les visites collectives.

Le secrétariat de l'Œuvre, place de la Cathédrale, 12, à Lausanne, donnera tous les renseignements complémentaires désirables.

### LE CHEMIN DU PARADIS

**A**\*\*\*, mourait, il y a quelques semaines, un honorable citoyen (ou citoyenne ?) qui, suivant les prescriptions légales, fut enseveli au cimetière communal. Or, à en croire un correspondant de la feuille locale, le convoi funèbre ne serait arrivé au champ du repos, situé à un bon quart d'heure du village, qu'après avoir passé par des aventures du plus haut comique.

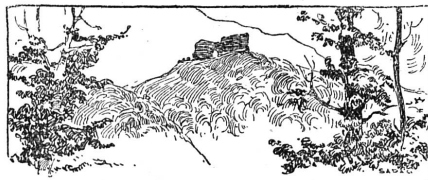
Voici ces lignes que nous transcrivons littéralement :

« La rumeur publique veut que, à l'occasion des dernières élections communales, nos édiles se sont engagés à apporter dans la gestion de l'administration une stricte économie; loin de nous l'idée de les blâmer puisque c'est le contribuable qui paie. Est-ce une raison suffisante, cependant, pour pousser cette économie à l'extrême ? Ceux qui ont assisté à un ensevelissement, ces derniers temps, ont pu en juger. On n'avait pas donné un seul coup de pelle sur toute la traversée de la localité et le corbillard balloté de droite et de gauche n'est arrivé à « bon port » que grâce à la bonne volonté de ceux qui, à la force du poignet, l'ont empêché de basculer, et après plusieurs arrêts, pour permettre au pauvre bidet de reprendre son souffle. Puis le tableau de

ce « porteur » qui, manquant le pas, roule avec le « Directeur des sépultures » à côté du char funèbre. Enfin, ceux qui suivaient se souviendront longtemps de cette file indienne et du pas de course désordonné qui leur fut imposé par moments. »

Le tangage du corbillard, la chute d'un « porteur » et de M. « le directeur des sépultures », la file indienne du convoi, et surtout... le pas de course que celui-ci fut obligé de prendre à un moment donné, en vérité, cela a dû être plutôt cocasse.

Rocharnon.



A AIGREMONT

**A** quelque distance du Sépey, dans la vallée des Ormonts, la route des Diablerets passe au pied d'un mont aux côtes rapides et ébouleuses qui forme une sorte d'éperon.

Sur ce mont est le hameau des Voëttes formé de chalets épars au milieu des pâturages. A l'extrémité du mont se voient les ruines du château d'Aigremont. Il ne s'agit pas de ruines donnant une idée bien précise du donjon qui se dressait là. Il ne reste guère qu'un grand mur debout au milieu des sapins et des amas de pierres entre lesquelles croissent des myrtilles et des framboisiers.

L'histoire de cette antique forteresse m'a tenté. J'ai cherché le récit de la prise d'Aigremont par les Bernois et de la fuite de la demoiselle allant jeter son trésor dans le lac des Chavonnes.

Mais ce qui est le mieux resté dans ma mémoire c'est le récit que nous fit un brave montagnard, interrogé par mon père au sujet de ces ruines :

Il y a plusieurs années déjà que vivaient aux Voëttes deux frères Z., qui étaient de véritables bandits. Tout le monde les redoutait comme le feu. Il n'y avait méchante farce qui n'ait ces deux coquins pour auteurs. Ne craignant ni Dieu ni diable, ils juraient comme des païens, buvaient comme des trous, battaient quiconque voulait leur résister. Quand il y avait bal aux Mosses, à la Comballaz ou au Sépey, les filles s'enfuyaient dès que les deux Z. arrivaient. Ces colosses barbus, hauts de taille et toujours à moitié ivres terrorisaient la contrée.

« Voyez-vous, continua notre homme, les montagnards, c'est tout bon ou tout « crouïe ». Ceux-là étaient de la « vermine du diable. »

Un soir qu'ils avaient fait du scandale dans le café du père Rime, aux Mosses, le vieux Chapalay du Lyoson d'en-bas leur dit :

— Je parie que vous n'oseriez pas aller la nuit de Noël sur les ruines d'Aigremont.

— Tu es fou, vieux, lui répondit Jean Z. Qu'est-ce que ces cailloux peuvent bien me faire ? On y a été des centaines de fois sur ces ruines; on y a même porté des draps pour faire croire aux revenants. Quand la Suzette Morerod est arrivée à moitié morte de peur à Vers l'Eglise, en racontant qu'elle avait vu des fantômes, c'était nous, vieux ! Ah ! on en a des farces dans notre sac.

— Allez toujours, reprit Chapalay. Je parie ma tête que si vous allez à Aigremont la nuit de Noël vous mourrez tous deux dans l'année.

On était le 24 décembre. Les deux Z. annoncèrent bien haut au Café de la Poste qu'ils passeraient la nuit à Aigremont et que, si le seigneur se montrait avec ses filles ils les feraient vivement déguerpir en bas des rochers.

En vain le père Z., un vieillard honnête dont la vie avait été gâtée par ses deux coquins de fils, les supplia de ne pas tenter Dieu.

Ils partirent vers les 10 heures et les montagnards des Voëttes les entendirent passer hurlant leurs chants sauvages, frappant à coups de gourdin contre les portes de tous les chalets.

La nuit était magnifique. La lune brillait. La neige étincelait. Pas un bruit. Le dernier chalet passé, nos hommes se calmèrent. César Z. dit à son frère, avec un horrible juron :

— Tu sais, je vais lui en faire un de Noël, à ce vieux fou de Chapalay. Il me le payera : nous faire passer une nuit aussi froide sur ce monticule, cela mérite une vengeance éclatante.

Ils arrivèrent à Aigremont, s'appuyèrent contre un sapin, allumèrent leurs pipes et parlèrent de leur vengeance.

Minuit sonnait à l'horloge du Sépey. Aussitôt une lueur apparut sur la colline. D'un creux sombre sortit un homme d'aspect vénérable, portant une grande barbe blanche, vêtu de la cotte des chevaliers. Il fit lentement le tour des ruines, s'arrêtant de temps en temps comme pour donner des ordres à des soldats invisibles.

Quand il passa près des deux frères, ceux-ci se cachant derrière leur sapin lui allongèrent chacun un formidable coup de gourdin. Les bâtons heurtèrent le sol avec tant de force que les deux hommes les lâchèrent. Mais le fantôme n'avait pas bronché. Il continua sa marche solennelle; il fit au moins cent fois le tour du château et chaque fois les deux Z. essayaient de le frapper, mais ne frappaient que le vide.

La dernière fois le fantôme s'arrêta aux quatre coins du donjon en répétant d'une voix basse et rauque : « Malheur, malheur, malheur ! » Puis il disparut comme il était venu.

Un frais éclat de rire retentit. Nos bandits tressaillèrent : ils venaient de reconnaître une voix de jeune fille et se promirent bien de ne pas se laisser jouer par elle comme par le vieux chevalier. Elle était vêtue de blanc, portait une longue traîne et avait jeté un voile sur sa tête. Elle parlait. Ils entendirent ces paroles : « Oui, je prendrai soin du trésor, je m'en vais jusqu'à Aï et je le remettrai à la fée. Adieu père. » Puis elle se mit à courir légère et lumineuse. Ils s'élançèrent à sa poursuite.

Depuis longtemps ils entendaient parler de ce trésor, et il était là.

La châtelaine se dirigea vers la côte rapide qui descend jusqu'à la Grande-Eau. On entendait le bruit métallique des pièces d'or. César, plus lesté que son frère, bondissait comme un chamois. Il s'accrochait aux sapins, se retenait aux branches. Tout à coup il glissa et, avec la rapidité de l'éclair, tomba jusqu'au bas des rochers.

Au même instant, son frère qui le suivait entendit de nouveau les mots : « Malheur, malheur, malheur ! » Tremblant de peur, il remonta la pente comme un fou. Rien. Tout était tranquille. On n'apercevait ni seigneur ni demoiselle.

Alors, saisi d'une peur atroce, Jean Z. s'enfuit, laissant tout, sa pipe, son chapeau, son bâton. Il entra dans son chalet, en barricada les portes et les fenêtres, et, toute la nuit, hurla de terreur.

Le matin le postillon trouva le cadavre de César déjà entamé par un renard.

Quand on voulut ramener ce corps, Jean prit son fusil et déclara que le premier qui entrerait aurait son affaire.

Dès lors il vécut comme un détraqué, assez tranquille le jour, mais craignant la nuit. Un matin on le trouva pendu à sa porte. Tout le monde dit : « Quel bon débarras ! »

Les deux frères, morts dans l'année selon la parole du vieux Chapalay, furent vite pleurés et personne n'osa plus aller chercher le trésor d'Aigremont.

Henri de Forel.

### UN SOLLICITEUR DE MARQUE

**M**ONSIEUR Aloys Cherpillod, avocat, à Moudon, a narré, au cours de la dernière séance du « Vieux Moudon », sous le titre de : « Un solliciteur de marque », le passage de François Bonivard à Moudon, le 25 mai 1530.

En 1531, a-t-il dit, Genève abattit une partie des murailles et fit ainsi disparaître le prieuré de Saint-Victor, qui a joué un rôle important dans les destinées et les malheurs de François Bonivard.

Né en 1493, Bonivard fut le successeur de son oncle dans la charge de prieur. Intelligent, instruit, Bonivard aurait peut-être joué un rôle en vue à la cour de Savoie; mais à la mort de son oncle, il fit don à la ville de Genève des trois couleurs vives servant à la défense du prieuré de Saint-Victor, et que son oncle, par testament, avait désiré voir convertir